LOOS

Accidents de travail. — Un chatretier Charles Merrehove, ouvrier chez MM. Dewinter et Dubois, à Lille, conduisait un chariot dans un terrain vague, lorsque, soudain, il tomba et glissa sous le lourd véhicule. Fort heureusement il n'eut que le gros orteil du pied droit écrasé.

— Dans les établissements Kuhlmann, un manœuvre, le sieur Emile Scrive, 57 ans, demeurant 43, rue Lamartine, à Loos, s'est fracturé la jambe droite en travaillant au montage de rouleaux de plomb. Un repos de quatre mois lui sera nécessaire.

MARCQ-EN-BARŒUL (Section du Bourg)

Erbe des électeurs. — Ici comme dans toute la 8e circonscription les cléricaux ont opposé pour le candidat socialiste. Exemple frappant :

	Réactionn.	Radical	Social.
En août 1913	312	203	73
En avril 1914	238	227	167

En moins 74 En plus 24 En plus 94

Et dire que ce sont les représentants de la ville, sous la direction d'un blackboulé, qui ont mission de faire exécuter cette manœuvre honteuse. Vous pourrez vous en souvenir, messieurs !

FRETIN

Etat civil du mois d'Avril. — Naissances. — Haimez Louis — Lefebvre Jean-Baptiste — Vitel Yvonne — Halbaut Marie — Marchand Floretin.

Décès. — Duflot Alphonsine, 71 ans — Mollet Louis, 70 ans — Morteleite Gabrielle 24 ans — Mollet Virginie, 78 ans — Monnet Alphonsine, 41 ans — Gabaut Isabelle, à 2001s — Hayaux Narcisse, 4 mois.

ARMENTIERES

Chute mortelle. — M. Jules Wigeux, âgé de 75 ans, ancien couvreur, possède 6 petites maisons, rue de l'Abattoir, et il a l'habitude d'en réparer, lui-même, la toiture. Jeudi matin, à 10 heures, il monta sur le toit, portant sur son épaule une petite échelle. Quand il mit le pied dans le chéneau, il tomba à la renverse sur le sol. On le releva; six minutes après il mourait.

Son corps fut transporté à l'hôpital.

NIEPPE

Arrestation. — Le garde Debacque a arrêté et conduit à Hazebrouck, une jeune fille de 17 ans, Fernande Vergin, poursuivie pour vols commis à Houplines et à Nieppe.

ERQUINGHEM-LYS

Vol. — M. Désiré Dufour, cabaretier, au Bac, a constaté qu'on lui avait enlevé 95 francs qu'il avait déposés dans une gardrobe. On recherche le voleur.

BOUVINES

Etat civil. — Naissance. — Henri Morlière, au Pont.

Décès. — Marie Roger, 59 ans, cabaretière, au Pont.

HEM

Sous un tas de briques. — Cyrille Vaudan, 45 ans, briquetier chez Briet, a reçu sur lui un tas d briques. On le retira de sa position, la jambe gauche violemment contusionnée.

LANNOY

La danse. — Dimanche, lundi et mardi, bal du printemps ; bal à grand orchestre dans les salons de l'Hôtel de Ville ; grand concert salle Delédérière ; entrée comme d'usage.

LYS

La vaccine. — Séances obligatoires : 14 mai, de 16 à 20 heures, pour les enfants du 1er au 15 mai ; les jeunes gens de 20 à 21 ans ; 19 mai, de 14 heures et demie à 16 heures et demie, pour les enfants dans leur onzième année. Ces séances auront lieu à la mairie.

Nous recommandons tout particulièrement à nos lecteurs et amis, la Maison de santé du Docteur MUSIN, Chaussée Périgord, AMIENS. Traitement des malades mentales et nerveuse. Pension moderne. 1696

NORD

DOUAI

Pour les sinistrés de Sin-le-Noble. — Comme suite aux démarches qu'il tenait à la préfecture du Nord, après l'orage de jeudi dernier, avec MM. Wilmot, conseiller général ; Deregnaucourt et Colmant, conseillers d'arrondissement, M. le sénateur Hayes a reçu de M. le préfet du Nord la lettre suivante :

à Lille, le 6 mai 1914.

« Monsieur le sénateur,

« Je m'empresse de vous faire connaître que, dans sa séance de ce jour, la commission départementale vient, sur ma proposition, de voter un crédit de 5.000 francs destiné à venir en aide aux victimes de l'ouragan de grêle qui, le 30 avril dernier, a dévasté les récoltes et les plantations des communes de Sin-le-Noble, Douai-Frais-Marais, Waziers et Lallaing.

« Veuillez agréer, Monsieur le sénateur, l'assurance de ma haute considération.

« Le préfet du Nord,

« TREPONT ».

SIN-LE-NOBLE

Et les mœurs ? — Les gendarmerie a ouvert une enquête au sujet d'un outrage public à la pudeur qui aurait été commis mardi par un sieur Zéphir Dehay, 50 ans, habitant Douai.

CAMBRAI

Union des Sociétés de Gymnastique de l'arrondissement de Cambrai. — Le dimanche 19 avril, a eu lieu, à l'Hôtel Forestier, une réunion des délégués des Sociétés de Gymnastique de l'arrondissement de Cambrai, sous la présidence de M. Cyrille Wachmar, président de l'Association Régionale des Gymnastes du Nord et du Pas-de-Calais, et vice-président des Sociétés de gymnastique de France.

Les seules sociétés qui n'étaient pas représentées étaient : L'Activa de Cauchy (le président, M. Preux, s'était excusé) ; En Avant, de Solesmes ; l'Avenir de Bethencourt et la Jeune France de Banteuxelles. M. Seydoux, député, président de l'Alerte, du Cateau, retenu dans sa circonscription pendant la période électorale, avait exprimé par lettre ses regrets de ne pouvoir assister à la réunion.

Après un déjeuner intime auquel prirent part quelques membres de la Cambrésienne, le président, M. Wachmar, ouvrit la séance. Il rappela aux délégués le but de l'assemblée était de former une Association des Sociétés de gymnastique de l'arrondissement de Cambrai jusqu'alors comprises dans l'Association des arrondissements de Lambrai, de Douai.

D'ailleurs il avait été décidé dans la dernière assemblée générale que, par suite du nombre toujours croissant des sociétés affiliées, chacune des deux villes aurait le droit de former son association respective. Et cette résolution fut prise pour que chacun des deux groupements pût, dans sa sphère, se consacrer davantage à son œuvre d'éducation physique et morale, rendre son activité plus féconde et contribuer d'une manière plus efficace à la création, dans l'arrondissement, de nouvelles sociétés qui sont le trait d'union entre l'école et le régiment.

La parole fut ensuite donnée au trésorier de l'ancien groupement, M. Jules Dessort ; son compte de gestion fut approuvé à l'unanimité.

Après avoir apporté quelques modifications aux statuts, les délégués du nouveau groupement procédèrent à l'élection du bureau et des membres du Comité.

Un premier tour de scrutin pour la nomination d'un président donna l'unanimité des suffrages à M. François Brunelle, vice-président de la Cambrésienne, M. Brunelle, en termes très heureux, remercia les délégués de la marque de confiance et de sympathie qu'ils venaient de lui témoigner ; après les avoir assurés de son entier dévouement, il termina en disant qu'il ferait tous ses efforts pour s'acquitter, au mieux des intérêts de l'Association et en vue de sa prospérité, de nouvelles fonctions dont il était investi.

Au nom des délégués et de tous les camarades gymnastes, M. Wachmar adressa au nouveau président ses chaleureuses félicitations.

Puis il fut procédé à un second tour de scrutin pour l'élection des trois vice-présidents ; le choix se porta sur MM. Canonne, de Bertry ; Delétang, de Beauvois, et Cardon, de Caudry ; des applaudissements accueillirent ces nominations.

M. Delval, de Bertry, présente les remerciement de M. Canonne. M. Journaux remercia les délégués en nom de M. Delétang et M. Cardon, présent à la réunion, est également un mot aimable pour l'assemblée qui venait de l'élire vice-président.

Enfin le troisième tour de scrutin complète le Comité de la façon suivante :

Secrétaire, M. J. Cagnard, professeur au Collège, membre du Comité de la Cambrésienne ; secrétaire adjoint, M. Goubet, secrétaire adjoint de la Cambrésienne ; trésorier, M. J. Dessort, trésorier de la Cambrésienne ; directeur des cours, M. F. Ravoux, chef de la Cambrésienne ; membres : MM. L. Claude, président de la Cambrésienne ; Masclet, président de l'Avenir d'Escaudœuvres ; Journeux, de la Vollige de Beauvois ; Belhair, de la Société de Welincourt ; Boyaval, de l'Etoile du Bentieux ; Preux, président de l'Active de Caudry ; Lemaux, secrétaire de l'Alerte du Cateau.

Ces opérations terminées, M. Wachmar, dans une charmante causerie, répondit au désir de l'assemblée en donnant de sages décrets sur la façon large et désintéressée d'envisager le rôle de toute Association qui doit avoir pour but de former des volontés, de créer des énergies, de développer les forces, en un mot de préparer à la Patrie des jeunes gens souples et vigoureux par lesquels la France puisse compter, à l'heure du danger.

La journée avait débuté par un cours de monitoeurs fait, à 10 heures, au local de la « Cambrésienne », rue Saint-Julien, par M. F. Ravoux, monitoeur chef de la Cambrésienne. Ce cours intéressa au plus haut point les délégués qui félicitèrent M. Ravoux d'avoir ainsi marché sur les traces du regretté Louis Deflandre et de s'être si bien inspiré de ses conseils et de sa méthode.

Sur la proposition de M. Brunelle, président, M. Wachmar, qui s'était déjà fait inscrire comme membre donateur, fut nommé président d'honneur du nouveau groupement.

La séance fut levée à 3 heures et demie.

VALENCIENNES

Conseil municipal. — Voici l'ordre du jour de la séance du mardi 12 mai, à 5 heures :

1. Ouverture de la session ; désignation du secrétaire ; 2. Communications ; 3. Don au musée ; 4. Musée des Beaux-Arts : règlement d'ordre intérieur ; 5. Repos hebdomadaire ; demandes de dérogation ; 6. Lycée Henri Wallon ; assurance des bâtiments ; 7. Lycée Henri Wallon ; marchés ; 8. Taximètres automobiles : tarif ; 9. Ecole maternelle place de l'Hôpital : acquisition de mobilier pour les classes ; 10. Cahier des charges pour la fourniture du prix aux élèves des écoles académiques ; 11. Fourniture du charbon de forge nécessaire aux divers services de la ville ; marché ; 12. Vente de terrains ; 13. Acquisition de terrain avenue de Famers : bonoraires du notaire ; 14. Rue Jean-Bart : classement dans la voirie urbaine ; 15. Acquisition et cession de terrain par suite d'alignement ; 16. Mont-de-Piété : avis sur une délibération pour ouverture de crédit ; 17. Hospices : marché pour acquisition de blé ; avis ; 18. Etablissement de deux circuits téléphoni que Saint-Quentin-Valenciennes ; avance à l'Etat ; 19. Demande de concession d'une distribution d'énergie électrique : avis ; 20. Frais de désinfection : annulation de redevances ; 21. Location d'une casemate de la Citadelle : résiliation ; 22. Bourses ; 23. Assistance aux vieillards, infirmes et incurables ; 24. Assistance aux familles nombreuses ; 25. Assistance aux femmes en couches.

CHAUSSURES

Pour cause de cessation de commerce

GRAND RABAIS sur tous les articles

« AU SOULIER WATTEAU »

39, rue de Paris, Valenciennes

THIVENCELLES

Accident. — Au fond de la fosse Saint-Pierre, le mineur Tricart a reçu sur le dos un outil qu'avait lâché échapper son camarade Cliquin. Il a ressenti une douleur si vive qu'il a perdu connaissance.

BLANC-MISSERON

A la Compagnie du Nord. — M. Hanneye, employé à la gare de Blanc-Misseron, est nommé à Forest.

MORTAGNE-DU-NORD

— Le nommé Alphonse Dubus, de Baillœul (Belgique), demeurant à le Croisette, hameau de Saint-Amand, s'est enlisé dans un cours d'eau appelé le « Décours ». Il a péri malgré les efforts d'un passant, M. Henri Ruchevel, batelier à Thun.

RAISMES

— Un ouvrier électricien Carlier, 36 ans, arrangeait des fils devant la maison de M. Paul Bouin, rue de Vicoigne, pour le compte de la Société Electrique, lorsqu'un tramway enroula les fils autour de l'échelle sur laquelle était monté l'ouvrier qui fut projeté sur la sol. Relevé avec un bras, une jambe et la mâchoire fracturés, le malheureux fut transporté à l'Hôtel Dieu de Valenciennes.

BOUCHAIN

— Une jeune servante Marie Petit, 16 ans, a pris la fuite après avoir dérobé une somme de 16 francs à sa patronne, Mme Grégoire Hery, marchande ambulante.

THIANT

— Louis Dubois, 44 ans, a été arrêté pour injures aux gendarmes et mis à la disposition du parquet de Valenciennes.

MARLY

Démission du Maire. — M. Emile Druc, maire de Marly, vient d'adresser la lettre ci-dessous à M. Pierre Custe, 1er adjoint :

« Mon cher Adjoint,

« Ainsi que je vous en ai présenté voilà quelque temps, je viens d'adresser à M. le Sous-Préfet, ma démission de Maire et celle de Conseiller municipal.

« Vous connaissez les motifs qui m'ont obligé à prendre cette décision ; ma santé, devenue très pénible, nécessite cet amoindrissement. Au surplus, les difficultés qu'une partie du Conseil municipal n'a cessé de me susciter ont rendu très pénible l'accomplissement de ma tâche.

« Vous comprendrez que, dans de telles conditions, il ne m'était plus possible de continuer à remplir des fonctions déjà très lourdes, même pour un homme dans la plénitude de ses moyens et avec l'aide d'une édilité plus homogène et plus pondérée que la nôtre.

« Je me retire écœuré des intrigues pour nombre dressées contre mon administration. Certains de mes collègues qui se sont sournoisement rendu complices de cette hostilité, ne peuvent pourtant, pour excuser l'indignité de leur conduite à mon égard, s'abriter derrière aucune raison d'intérêt général.

« A travers toutes leurs cabales, perce la tenace rancune, non seulement des ambitions déçues mais aussi des appétits insatisfaits : Vous n'ignorez pas que deux de nos collègues, les plus acharnés contre moi, s'exaspèrent de n'avoir pu émarger au budget municipal : l'un, pour des fournitures ; l'autre, pour des travaux.

Ceux-là — et quelques autres — aussi ignorants des règlements administratifs que dépourvus du sentiment des responsabilités, ne m'ont d'ailleurs point pardonné de m'être opposé à leur immixtion dans la police municipale, dans les écritures de l'état-civil et toutes autres questions étrangères à leurs attributions.

« J'ai conscience d'avoir rempli tout mon devoir et de ne mériter aucun reproche.

« En vous quittant, je tiens à vous exprimer mes sentiments de bien vive reconnaissance pour la collaboration loyale et dévouée que vous m'avez sans cesse accordée.

« Je vous demande de vouloir bien vous faire mon interprète et d'adresser mes remerciments et mon affectueux souvenir à ceux de mes collègues qui, ayant su apprécier mes efforts et mon profond souci de justice et d'impartialité, m'ont, aux heures difficiles, fidèlement prêté leur concours et empressé et si généreux.

« Je laisse, en partant, le budget communal et le budget du Bureau de bienfaisance dans un état de prospérité qu'ils n'ont jamais atteint. La situation financière sera du reste portée à la connaissance des habitants.

« Veuillez agréer, mon cher Adjoint, l'expression renouvelée de mes sentiments de cordiale et profonde sympathie.

« Signé : Emile DRUC. »

DENAIN

Course cycliste. — Le course cycliste organisée par la Cyclo Club Denaisien, qui devait avoir lieu le lundi de Pâques et qui n'a pu se faire, en raison des nombreux forains qui s'étaient installés sur la place de la Mairie, où l'arrivée des concurrents devait se faire, a été définitivement arrêtée au dimanche 17 mai, à 3 heures précises du soir.

Cette course, dotée de 100 francs de prix, est réservée aux coureurs n'ayant jamais été classés premier.

Les adhésions, accompagnées d'un droit d'inscription de 1 fr. 50, doivent être envoyées à M. Emile Duquenne, secrétaire, rue Thiers, à Denain.

AVESNES

Football. — Dimanche 10 mai, à 13 heures 3/4, l'équipe de l'Union Sportive Avesnoise rencontrera sur son terrain l'équipe de l'Union Sportive du Collège d'Avesnes.

Chambre des notaires. — La Chambre de discipline des notaires de l'arrondissement d'Avesnes a été composé comme suit pour 1914 :

Me Mérosse, président ; Carton, syndic ; Demarescaux, rapporteur ; Léger, secrétaire ; Collet, trésorier ; Mercier et Labriet, membres.

Nécrologie. — On annonce la mort de M. Adalbert Cousin, 75 ans, père de M. Paul Cousin, adjoint au maire d'Avesnes.

Nos meilleures condoléances.

Décesses de l'arrondissement d'Avesnes. — 10 mai : Amfroipret, Anor, Bousignies, Demouselez, Ecuelin, Fontaine-au-Bois, Maroilles, Neuf-Mesnil, Rainecurs, Recourcel, Teisnières-sur-Hon, Malplaquet, Vieux-Reng.

WIGNEHIES

Courses cyclistes. — Dimanche 28 juin, grandes courses vélocipédiques organisées par la « Sirène », avec le concours de la municipalité, de la musique municipale et de la société de gymnastique « L'Avenir ».

A 8 heures, course de 100 kilomètres sans entraîneurs. Inscriptions reçues jusqu'au 21 juin.

Itinéraire : départ, Wignehies, place du Trie ; Recquigny, Etreungal, Leroulliez, La Flamengrie, La Capelle, Haudroy, Recquigny, Wignehies, rues Nationale, Camille-Desmoulins, Gambetta, Tournisienne (4 tours). Arrivée rue Nationale, café Normand.

Nombreux prix.

A 13 heures et demie, réunion chemin de Fourmies pour le défilé qui sera obligatoire pour toutes les sociétés et les coureurs prenant part aux épreuves. Primes.

A 14 heures et demie, course d'anneaux. A 15 heures et demie, farandole musicale. A 16 heures et demie, course régionale réservée aux coureurs non professionnels des arrondissements d'Avesnes, Cambrai, Valenciennes et Vervins. Entrée : 1 fr. 50.

Départ : Wignehies, Fourmies, Féron, Recquigny. Arrivée : place de l'Eglise à Wignehies.

A 17 heures et demie, course internationale sans entraîneurs. 35 kilomètres. Départ : Wignehies, Recquigny, Le Capelle. Arrivée : rue Nationale (2 tours).

Distribution des prix à 19 heures à la mairie.

A 20 heures, sur la Grande-Place, bal à grand orchestre.

La fête aura lieu quel que soit le temps.

LANDRECIES

Auditions musicales. — Les auditions musicales sur le kiosque du jardin public ont recommencé à la date du 1er mai.

FERRIERE-LA-GRANDE

Vaccination. — Le docteur Lauthier procédera à une séance de vaccination à la mairie le 12 mai, à 14 heures.

FOURMIES

Inspection. — Les brigades de gendarmerie de Fourmies ont été passées en revue par M. le général Bettant, le 8 mai.

OHAIN

Incendie. — Un incendie a détruit trois meules de fagots appartenant à M. A. Leroy, qui subit une perte de 1.800 francs environ.

NILLES-SUR-NICOLE

Morte à la veille d'être centenaire

On vient d'enterrer Mme veuve Legrand, née Rosalie Vilain.

Cette vénérable personne était née le 6 juillet 1815, à Vieux-Reng. Elle touchait donc à ses 99 ans. Et ceux qui la voyaient voici quelques semaines se doutaient pas qu'elle n'atteignit heureusement le centenaire.

Voici un mois environ, Mme Legrand descendait toujours les jours ensoleillés dans son jardin sur la route de Vieux-Reng, et tous les jours, sans lunettes, elle lisait son journal.

Sa lucidité d'esprit était entière. Et malgré son grand âge, la vénérable dame savait bien ce qu'elle disait et ce qu'elle voulait. Ceux qui l'approchaient la trouvaient même quelquefois quelque peu méchante. Elle avait très haut. Elle disait d'ailleurs elle-même : « Quand je cesserai de crier, ce sera la fin ».

Mais cette fin, elle en avait une pour intime, comme tous les vieillards d'ailleurs. Cette fin vint cependant. La nonagénaire voici huit jours cessa de descendre au jardin et de lire son journal. Elle s'en alla tout doucement. Et la mort qu'elle redoutait tant l'approcha doucement et la prit sans qu'elle s'en aperçut.

Mme Legrand avait longtemps tenu une maison de chaussures, rue de Mons, à Maubeuge. Avec l'argent qu'elle put y mettre de côté, elle se retira dans la petite maison qu'elle avait fait bâtir à Villers et où elle vient de mourir.

Elle avait eu 2 enfants, à 20 ans d'intervalle. Elle était la grand'mère trisaïeule de Mlle Christiane Beaurepaire, rue de France, à Maubeuge.

Nous eurions bien voulu publier pour nos lecteurs une photographie de Mme Legrand qui, malgré son grand âge, avait encore fort belle mine. Malheureusement la vénérable dame fut toute sa vie rebelle à la photographie. Il est vrai qu'elle était née à une époque où le journalisme n'en avait pas encore répandu l'habitude. G.

JEUMONT

— Le dimanche 3 mai, à 15 heures, eut eu lieu, au milieu d'une affluence considérable, les funérailles du citoyen Godefroy Delfosse.

La société de secours mutuels y assistait, ainsi que la musique socialiste de Sol-revoir-Sambre.

Un discours a été prononcé au cimetière, par le citoyen Damare, président de la Libre-Pensée ; nous le reproduisons ci-dessous :

« Au nom de la société « La Libre-Pensée La Raison », permettez-moi d'adresser un dernier adieu à notre regretté camarade Godefroy Delfosse, enlevé brutalement à notre amitié et à l'affection des siens, à l'âge de cinquante-cinq ans.

« Ce courageux travailleur, après une existence toute de labeur et d'honnêteté, était en droit d'espérer une période de calme et de tranquillité relatives.

« Hélas ! la mort impitoyable le fauche soudain en pleine force, avant même que sa tâche fût remplie.

« Ce vaillant camarade, enlevé parmi nous dans une douloureuse circonstance, à la suite d'un acte d'intolérance du clergé, fut toujours de toutes nos réunions, et en toute occasion on pul compter sur son concours dévoué.

« J'exposai ici naguère les motifs qui décidèrent notre ami Godefroy Delfosse à venir grossir les rangs de la Libre-Pensée. Je n'y reviendrais pas, si le ministre du culte, fidèle aux simagrées de l'église catholique, n'avait jugé à propos de tenter d'approcher notre ami.

« Pour donner à un libre-penseur des funérailles catholiques, ces messieurs sont prêts à toutes les concessions, alors que bien souvent, pour une peccadille, et surtout lorsqu'il s'agit d'un pauvre, ils sont prêts à priver quiconque de leurs prétentions.

« La Libre-Pensée, au contraire, est composée de citoyens dévoués, tolérants, mais affranchis de tous dogmes et superstition.

« Jamais la Libre-Pensée ne refusa les obsèques civiles, mais jamais un libre-penseur n'essaya de convertir un mourant.

« Merci à la famille d'avoir épargné à notre ami une suprême humiliation ; puisse notre présence ici et la nombreuse assistance qui nous entoure, être un adoucissement à sa douleur.

« Au nom de tous les amis et de tous les libres-penseurs, camarade Delfosse adieu ! »

Un déserteur. — La gendarmerie a arrêté Robert Masse, 23 ans, déserteur du 36e d'infanterie à Caen, depuis avril 1913.

MAROILLES

Agréable surprise. — Mardi 5, notre commune a été particulièrement favorisée par le descente de deux aéroplanes provenant de l'escadrille du champ d'aviation de Lyon.

L'un était commandé par le maréchal des logis Clément, dont les prouesses nous ont déjà été signalées par la presse, et l'autre par le brigadier Bréot.

Partis de Sedan vers 8 heures et demie du matin, ils sont arrivés en cette commune vers 9 heures et demie.

Le ronflement des avions et leurs nombreuses évolutions autour du centre de la commune ont eu bientôt éveillé l'attention de la population, et tous les regards se sont portés vers ces merveilleux appareils. L'atterrissage s'est effectué dans de très bonnes conditions, rue des Lieutenants, dans une pâture appartenant à M. Beaudoux, à environ 1 kilomètre du clocher de Maroilles.

Un service d'ordre a été aussitôt organisé, car toute la population de Maroilles et des environs n'est rendue sur les lieux, heureuse de contempler sans dérangement et à bon compte les avions et aviateurs.

M. Clément, dont ses ancêtres sont originaires de la commune, est descendu chez son cousin, Me Azambre, notaire, et la municipalité s'est aussitôt empressée d'offrir les vins d'honneur à la mairie pour rendre hommage à leur courage et à leur dévouement, les féliciter et les remercier d'avoir bien voulu nous accorder cette visite aussi inattendue.

Après avoir remercié de ce bon accueil, ils sont repartis par la voie des airs, à 12 heures 10, pour Valenciennes.

La foule évaluée à 1.500 personnes, dans un immense enthousiasme, les a salués au cri de : « Vive l'armée ! Vive la France ! »

Et honneur à ces hardis défenseurs de la patrie !

CLAIRFAYTS

Nomination. — Mlle Léa Libotte, de Clairfayts, est nommée dame employée au central téléphonique de Lille.

TRELON

Bienfaisance. — A l'occasion du mariage de sa fille, Mme veuve Gillion-Hardy a versé la somme de 100 francs pour le Bureau de Bienfaisance et la Caisse des Ecoles.

— La quête faite au mariage Angelo-Leroy, au profit des deux établissements précédés, a produit 3 francs 50.

Etat civil du mois d'Avril. — Naissances. — Flanon Adrien — Michel Paula — Frager Emilie — Lambert Odette — Cailleux Odette — Henry Henri.

Mariages. — Entre : Leroy Lucien, 24 ans, garçon-brasseur et Leroy Esther, 20 ans, tisseuse — Normand Edgar, 22 ans, marchand de bestiaux et Lebrunder Marguerite, 21 ans, sans profession — Blin Fernand, 24 ans, ouvrier corroyeur, et Bourgeois Germaine, 19 ans, tisseuse — Lécorat Marcel, 28 ans, employé de chemin de fer et Bavais Léa, 25 ans, couturière.

Décès. — Roger Camille, 45 ans, ménagère, épouse de Damon Adolphe — Corduant Anna, 72 ans, ménagère, épouse de Hanon Emile — Gelbaux Hélène, 25 ans, ménagère, veuve de Mayet Arthur — Swart Eugénie, 70 ans, sciguesse, célibataire.

RECQUIGNIES

Remerciements. — M. et Mme Emile Lebeau remercient de tout cœur les nombreuses personnes qui, en assistant aux funérailles de leur cher petit disparu, ont bien voulu leur apporter le témoignage de leur sympathie à l'occasion du deuil cruel qui vient de les frapper.

LE QUESNOY

La main tendue. — La gendarmerie a arrêté Léon Merlineau, 17 ans, qui tendait la main aux portes.

COLLERET

Sans feu ni lieu. — La gendarmerie a arrêté en flagrant délit de vagabondage Léon Bureau, 38 ans.

LOUVROIL

Payez la note. — La gendarmerie de Maubeuge a arrêté à Louvroil Victor Devos, qui avait négligé de purger une peine de 20 jours d'emprisonnement à lui infligée le 29 juillet 1913 par le tribunal d'Avesnes, pour coups.

NEUF-MESNIL

Contravention. — Contravention a été dressée à B..., journalier à Louvroil, qui avait attaché son chien non muselé et n'avait pas pourvu sa voiture de la plaque d'identité.

HAZEBROUCK

Revue à la gendarmerie. — M. le lieutenant-colonel de gendarmerie Villette a passé en revue toutes les brigades, la revue a eu lieu dans la cour de gendarmerie. M. le lieutenant-colonel a félicité M. Desprez, lieutenant de gendarmerie, pour la bonne tenue de ses hommes.

Accident. — Le jeune François Duriez, âgé de 18 ans, garçon boucher, était parti faire des courses, il se trouvait à bicyclette, lorsque soudain, en voulant contourner la rue Warein, il buta contre le rebord du trottoir et fut projeté violemment sur la chaussée ; dans sa chute il se fit une grave blessure au cuir chevelu. Un docteur lui prodigua les premiers soins et lui ordonna un repos de plusieurs semaines.

— M. Gabridin, commissaire de police, a dressé procès-verbal à Charles Deram, 13 ans, pour violences et tentative de vol.

MERVILLE

— Le nommé Decis Emile, âgé de 35 ans, était occupé à abattre des arbres dans la forêt de Nieppe, lorsque, soudain, un arbre qu'il abattait lui tomba sur la poitrine et le renversa. Decis se fit des contusions internes. Un docteur lui ordonna un repos de 15 jours.

DUNKERQUE

Grave accident de cheval. — Un capitaine du 110e blessé d'une ruade. — Hier, vers midi, le capitaine Vautrain, du 110e d'infanterie, passait à cheval sur la place de la République, pour aller rejoindre sa compagnie. Le cheval, effrayé par le tramway, [illegible] projeté à quelques mètres de là. Il se releva aussitôt et alla rejoindre le cheval que des passants tenaient par la bride.

Le capitaine calma l'animal et se disposait à remonter en selle. Mais il voulut d'abord retirer son épée pliée au cours de la chute. A ce moment, le cheval fit un léger saut de côté, se cabra et lança une ruade violente dans la direction de l'officier, qui fut atteint dans la région épigastrique. On l'emporta aussitôt, on transporta le blessé dans une pharmacie, où des docteurs, y compris le médecin-major, vinrent prodiguer leurs soins au blessé. Ils ne constatèrent aucune fracture de côte, mais ne purent se prononcer sur les conséquences internes de la ruade.

Le capitaine a été transporté à son domicile en voiture d'ambulance.

Un vol peu banal. — Hier soir, un ouvrier, Henri Béache, de passage à Dunkerque, fit connaissance, dans un estaminet, d'un inconnu qui lui paye une chope.

Au moment de se séparer, l'inconnu demanda à Béache de lui montrer les papiers dont il apercevait les coins sortant d'une poche du veston. Béache répondit que c'était son livret de caisse d'épargne, et le montra à l'inconnu. Celui-ci le prit et aussitôt prit la fuite à toutes jambes.

Béache a porté plainte. Les premiers renseignements recueillis établissent que l'auteur de ce vol est un sieur D..., de Saint-Pol-sur-Mer.

En prison. — Les gendarmes ont écroué à la maison d'arrêt le nommé Léon Popelier, 49 ans, originaire de Morbecque, trouvé en flagrant délit de vagabondage.

MOTOCYCLETTES

B. S. A.

31/2 HP

Transmission, Courroie et Chaîne pour Side-Car

Demander Catalogue et Prix à

L. MANNESSIER, 63, rue Nationale

LILLE

PAS-DE-CALAIS

ARRAS

Le coup de couteau de Bouchez. — Nous avons annoncé dans un précédent numéro, la tentative de meurtre dont fut victime dame Lécombe-Meurion, cabaretière, route Nationale, blessée à la poitrine d'un coup de couteau que lui porta son pensionnaire Philippe Pranger, 45 ans, domestique, à la suite d'une discussion survenue pour un motif futile.

Ce dernier, son coup fait, prit la fuite. La gendarmerie et la police se mirent à sa recherche. Le garde Druon, de Bouchez, vient de l'arrêter alors qu'il prenait une consommation à l'estaminet Galvaire-Druon, rue de l'Hospice. Pranger n'opposa aucune résistance. C'est un dangereux malfaiteur qui se [illegible] de partir avec la justice.

BETHUNE

Un rebouteux à Lièvin. — M. Marteau, commissaire de police, informé des agissements d'un « guérit-tout », mena discrètement une enquête. Il apprit qu'un certain Hector Charles, dit « Toler », 50 ans, demeurant fosse N° 3 des mines de Lièvin, possédait une nombreuse clientèle et, moyennant forte rétribution et quelques..... prières, il prometait de rétablir la santé des plus malades. Par des gestes cabalistiques, des massages en croix, des ramagrées variées selon la nature de la maladie, le patient, après de nombreuses potions et tisanes faites d'herbes en toutes sortes, était, paraît-il, bientôt sur pied.

Les affaires étaient prospères. Malheureusement le commissaire de police, à la suite de nombreuses plaintes, mit un terme à ces faits en saisissant, au cours d'une perquisition des livres de médecine, et les plantes qui formaient l'herboristerie de ce sorcier.

LIEVIN

Arrestation. — L'Arabe Medjdoub Ali ben Mohammed, 33 ans, journalier, qui fit des propositions malhonnêtes à un jeune garçon moyennant de l'argent, se livra à des actes immoraux sur un animal domestique, a été arrêté par M. Marteau, commissaire de police.

DOUVRIN

— M. Louis Volard, mineur à Douvrin, a porté plainte aux gendarmes contre un inconnu qui, par vengeance, croit-il, arracha des légumes qui poussaient dans son jardin sis à 300 mètres de son habitation.

HARNES

— Georges Leclercq, 26 ans, apprêteur, originaire de Roubaix qui mettait en vente des briquets automatiques non estampillés a été arrêté par M. le Commissaire de police.

LENS

— A la fosse n° 9 des Mines de Lens, le conducteur Henri Ghesquière, 31 ans, a eu le pied droit pris sous la roue d'une berline.

— Le mardi 2 juin, à 3 heures du soir, salle des adjudications de l'Hôtel de Ville de Lens, il sera procédé en séance publique et à l'adjudication au rabais sur soumissions cachetées des travaux ci-après :

Mise en état de viabilité des rues ouvertes sur l'emplacement des anciens établissements Decrombecque : 1° Construction d'une chaussée pavée et de fils d'eau en grès, montant 31.684 fr. 81 ; 2° Construction de trottoirs en asphalte coulé et établissement de gargouilles en fer 5.966 fr. 60.

HENIN-LIETARD

— Joachim Nicole, 35 ans, mineur, surpris au moment où il dévissait une clenche à une porte dans une maison inhabitée appartenant à la Compagnie des Mines de Bourges, s'est vu dresser procès-verbal.

Chez les Anciens. — La Fédération des Amicales du Bassin houiller du Pas-de-Calais organise le dimanche 5 juillet une excursion à Versailles.

Un train spécial de Lens y conduira les voyageurs qui pourront faire un séjour de 6 heures dans la belle cité historique.

Le prix du voyage est fixé à 6 francs 75 par personne au départ de Lens.

Les membres de l'Association qui désirent participer à ce voyage devront donner leur adhésion avant le 20 mai, au secrétaire de la Société, M. Aupin, avenue de la Gare, ou au trésorier, M. Troy, rue Montpencher.

Vol. — Des pigeons voyageurs ont été volés chez M. Crépin, cabaretier, rue de Rouvroy. Une enquête est ouverte.

Le remplacant à Hénin. — Pharmacie de service. — M. Tilisse, rue Elie-Gruyelle.

Cogs. — Dimanche 10 mai, à 5 heures du soir, grand concours de cogs chez MM. Dangles, rue des Anges ; Pinthoux, rue Saint-Roch ; Deschanel, rue de Drocourt, 8 pour 20. Mise au parc à 5 heures.

Union Hénaniste. — Le public est informé que le concours de tir à la carabine organisé par la Société « L'Union Hénaniste » se continuera les dimanches 10, 17, 24 et 31 mai et le lundi de la Pentecôte.

La section du Brevet d'aptitude militaire de l'Union Hénaniste exécutera une marche d'entraînement de 16 kilomètres dimanche 10 mai, direction de Lens.

Départ au siège à 5 heures 30 du matin.

Trouvaille. — Le nommé Vérez François, 13 ans, a trouvé un louet qu'il a déposé au bureau de police.

Distribution du don de M. Gruyelle. — Les indigents de la ville sont informés que la distribution du don fait par M. Gruyelle en souvenir de Mme Gruyelle, au maire, aura lieu à la Maison du Refuge, le mardi 12 courant, à 2 heures de l'après-midi.

Etat civil. — Naissances. — Galland Mireille, rue de Beaumont — François Juliette, — Patris Georges, cité Darcy — Gruyelle Jacqueline, rue Elie-Gruyelle — Cartier Henri, rue de Drocourt — Vélu Julia, rue de Dourges — Lefebvre Fernand, cité Margoulet — Defrain Jules, rue Pasteur — Colla Gustave, rue de l'Abbaye.

Mariages. — Entre : Febvin Louis et Lenrent Cécile — Piette Simon et Lathun Joséphine — Vellens Anatole et Gouriet Augustine.

Décès. — Lembalais Henriette, 1 mois, rue des Jardins — Damiens Marie, 15 ans 1/2, Vieux-Corons — Sauvlaire Louis, 70 ans, journalier, rue de l'Abbaye — Decourcelles François, 74 ans, retraité, rue des Anges — Mazure J.-Bte, 71 ans, rentier, rue Bon-Secours — Maillard Apolinaire, 3 ans, rue de Rouvroy — Frion Adolphine, 72 ans, rue Pasteur — Vannieuwenhove Pierre, 2 mois, rue de Rouvroy.

SAINT-OMER

OYE-PLAGE

Injures suivies de violences. — Le nommé Fasquel Léon, âgé de 20 ans, ouvrier agricole, travaillait dans un champ appartenant à M. Delgove, cultivateur à Oye, en compagnie de la femme Joly, née Julia Brochiet et de sa fillette, quand, tout à coup, il se mit à injurier la femme Joly en termes que l'on ne peut reproduire.

Celle-ci alla se plaindre auprès de M. Delgove, qui essaya de calmer Fasquel. Ce fut en vain, Fasquel renouvela ses grossièretés, puis se jeta sur la femme Joly, qu'il terrassa.

Il se livra également à des violences sur la fillette qui voulait secourir sa mère.

Fasqu